

LE PREFET DU DEPARTEMENT,

COMMUNIQUE DE PRESSE

A L'ATTENTION DES PERSONNES AFFECTEES PAR LE PROJET DE BUS A HAUT NIVEAU DE SERVICE (BRT)

Le Préfet du département de Dakar informe les Personnes Affectées par le Projet Bus Rapid Transit (BRT) établies sur la section Rond-Point Case-bi - Route des Niayes (Hyacinthe Thiandoum) – Rond-Point Liberté 6 – Boulangerie Jaune – collège sacré Cœur – Rue 10 – Lycée Blaise Diagne – Place de la Nation – Boulevard du Centenaire – Allées Papa Gueye Fall - Gare Petersen, que la date butoir de **tenues des commissions de conciliation** est fixée au **31 décembre 2019**.

Pour la constitution des dossiers, les PAPs déjà recensées par la CDREI peuvent se présenter jusqu'au **20 décembre 2019** au niveau de l'**Unité Environnementale et Sociale** du projet Bus Rapid Transit : Tel : 33 859 47 20 - 78 185 92 11 Email : uesbrt@cetud.sn.

Passé ce délai, la carence sera constatée et toute conséquence en sera tirée.



Alioune Badara SAMBE